

LE CHANTIER D'INSERTION

Les Contrats Verts

Un dispositif d'insertion
sociale et professionnelle

**COULOMMIERS
PAYS DE BRIE**
AGGLOMÉRATION



Faites appel aux chantiers d'insertion
pour l'entretien de vos espaces verts ou petits travaux

ÉDITO



Coulommiers Pays de Brie Agglomération est engagée dans le domaine de l'Emploi et de l'Insertion. Au quotidien, elle travaille avec les acteurs de l'emploi et de la formation, ainsi que les entreprises pour mieux accompagner et orienter les demandeurs d'emploi dans leurs démarches.

En proposant le dispositif du Chantier d'Insertion "Les Contrats verts", la communauté d'agglomération permet aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de faciliter leur retour à l'emploi par leur accompagnement, encadrement et formation.

Sophie DELOISY
Vice-Présidente
Emploi & Insertion

+ d'infos et actualités

www.coulommierspaysdebrie.fr

Suivez-nous sur Facebook



cpb.agglo



Nos équipes du "Chantier d'Insertion" embauchées par la communauté d'agglomération, sous forme de contrat aidé CDDI * "Les Contrats Verts", interviennent principalement dans le domaine des espaces verts avec notamment l'entretien extérieur des gares de la ligne P, les sites de la communauté d'agglomération, les communes et associations locales. D'autres types de travaux peuvent être réalisés (bâtiment second œuvre, menuiserie).

* CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion



LES ACTIVITÉS DU CHANTIER D'INSERTION :

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS :

Tonte, taille, débroussaillage, entretien de voirie, ...
(activité principale)

SECOND ŒUVRE :

Peinture, petite maçonnerie, sols, ...
(activité secondaire)



LES OBJECTIFS DU CHANTIER D'INSERTION

*Répondre à
une problématique sociale...*

- Proposer un **contrat de travail** à un public en difficulté, un **Contrat à Durée Déterminée d'Insertion** (CDDI de 6 mois - 20h/semaine) ;
- Garantir un **accompagnement socio-professionnel** individualisé ciblé et adapté ;
- Permettre une **acquisition d'un savoir-faire et de savoir-être indispensables** pour un retour à l'emploi ;
- Favoriser la **reprise de confiance en soi** par une expérience professionnelle valorisante et constructive ;
- **Augmenter l'employabilité des salariés** en proposant des formations selon les projets individuels.

*... ainsi qu'à un besoin des
communes et autres structures*

TRAVAUX:

- Interventions régulières ou prestations ponctuelles réalisées en équipe de 5 à 8 personnes + 1 encadrant technique.
- Facturées à l'intervention (proposition de devis).

RESSOURCES HUMAINES:

- Prise de poste en individuel au sein de votre structure ou commune, soit:
 - pour une embauche en CDD (remplacement, surcroît d'activité, période de congés de votre personnel, ...) ou en CDI ;
 - pour une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (non rémunérée) d'une semaine (préalable à une embauche ou découverte d'un métier).

INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS

Vous êtes une association ou une collectivité du territoire

Vous souhaitez faire appel au chantier d'insertion ?

Contactez le service emploi et insertion pour :

1. Réaliser des travaux ponctuels ou réguliers (étude sur site et devis)
2. Recruter pour :
 - Un surcroît d'activités
 - Des travaux saisonniers
 - Un remplacement d'un salarié

D'autres solutions adaptées peuvent être proposées en lien avec France Travail pour toute étude de recrutement (temps plein ou temps partiel, CDI ou CDD, contrats aidés, stages ou mise en situation).

" Nous pouvons vous proposer une rencontre afin de vous présenter de vive voix le Chantier d'Insertion."

Service emploi et insertion

01 60 22 19 19

emploi@coulommierspaysdebrie.fr

Plus d'infos



Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

13 rue du Général de Gaulle - 77 120 Coulommiers

www.coulommierspaysdebrie.fr